

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES AGRO-PASTORAUX

DOCUMENT DE SYNTHÈSE - PROJET REESTAP, 2020-2021



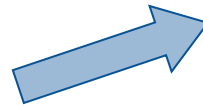
Avèrn - Groupement pastoral, Drôme

Le projet REESTAP (Résilience Economique et Environnementale des Systèmes et des Territoires Agro-Pastoraux) propose d'analyser des **évolutions de pratiques** au sein des systèmes d'élevage pastoraux face à différents **chocs** (**changement climatique, prédation...**). Ces adaptations sont appréhendées par un volet conduit par les services pastoraux sur l'évolution de la mobilisation des différentes **ressources pastorales** dans l'alimentation des troupeaux, et par un **volet économique** conduit par les chambres d'agriculture sur l'évolution des coûts de production, des produits et des résultats, et enfin par une analyse qualitative croisée de la **résilience globale de ces systèmes**, à la fois environnementale, sociale et économique.

Ce document présente la **synthèse de 12 cas d'études** en Auvergne-Rhône-Alpes, qui sont des illustrations concrètes mais n'ont pas valeur de référence. Chaque cas fait l'objet d'une fiche détaillée. Les chiffres entre parenthèses dans le texte et sur la carte renvoient aux cas étudiés et aux fiches correspondantes (1 à 12).

Les partenaires du projet remercient les 12 exploitations agricoles qui ont accueilli la démarche Reestap.

12 CAS D'ÉTUDES DE CHANGEMENT DE PRATIQUES AGROPASTORALES



Diversité des chocs étudiés

Aléas climatiques : sécheresse, baisse de pousse de l'herbe

Prédation : difficulté de maintenir le pâturage de zones sensibles

Pression foncière liée à la pression agricole, à l'urbanisation, précarité foncière

Main d'œuvre : départ ou baisse de la main d'œuvre familiale

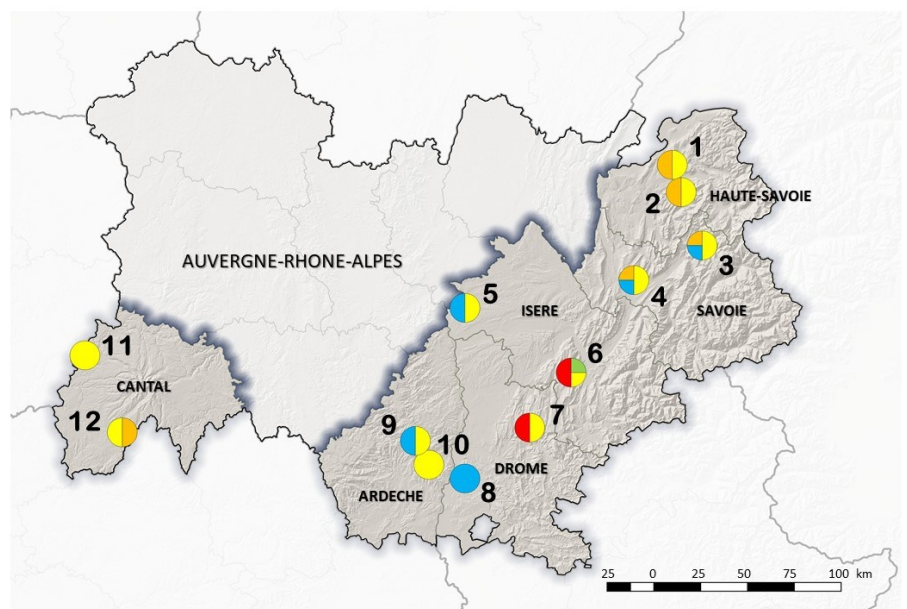
Multiusage, pression touristique

Diversité des filières étudiées

- . Bovin lait dans les Savoie
- . Ovin/bovin viande en Isère, Drôme, Ardèche
- . Bovin viande dans le Cantal

Adaptations de pratiques étudiées Cas étudiés

Remobilisation d'alpages laitiers	1 ; 2 ; 3
Mise en alpage d'animaux, pension	4 ; 5
Intégration d'un collectif	5 ; 8 ; 12
Mobilisation de zones pastorales : bord de cours d'eau, sous-bois, prés-vergers	7 ; 8
Reconquête par girobroyage	9
Refend de parcs	10
Modification des périodes d'estive	7
Changement de période de mise bas	3 ; 6 ; 10
Affouragement ou passage en bâtiment	6 ; 7 ; 11
Culture dérobées, sursemis	7 ; 12



APPROCHE DE LA MOBILISATION PASTORALE

« Le changement climatique nous fait nous poser des questions sur le fonctionnement du système et sur la manière d'utiliser la montagne »

Face aux chocs, les exploitations adaptent souvent leurs pratiques en **modifiant l'utilisation des ressources pastorales** :

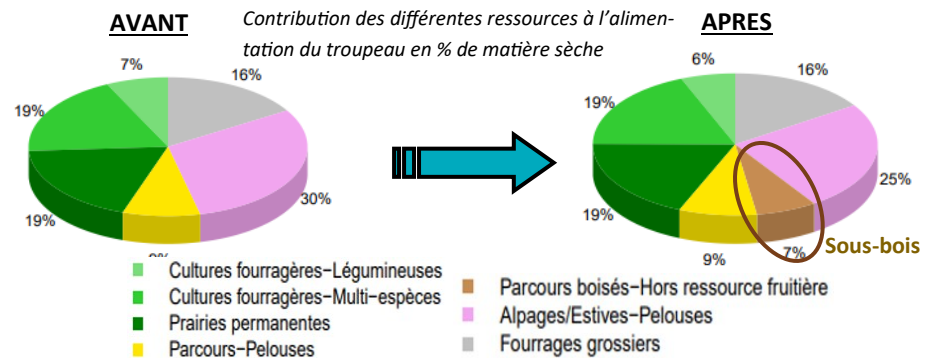
- En mobilisant de **nouvelles surfaces** : reconquête par girobroyage (**cas 9**), intégration d'un collectif (**5;8;12**), mobilisation de zones pastorales (**7;8**), mise en pension (**4**) ;
- En **modifiant l'utilisation de surfaces** : refend de parcs (**10**), modification des périodes d'estive (**7**).

L'**outil StratPasto** permet de décrire et représenter les systèmes d'alimentation des élevages à composante pastorale. On l'utilise ici pour **comparer et analyser l'évolution de la mobilisation des ressources pastorales avant et après** la mise en place d'adaptations de pratiques.

De nouvelles surfaces pastorales peuvent modifier fortement la répartition des ressources mobilisées. Elles contribuent parfois pour moins de 10% à la ration alimentaire mais pour autant peuvent être centrales pour la **pérennité et la résilience du système global**, notamment en cas de sensibilité aux aléas climatiques (ex : **cas 7**, système ovin viande dans la Drôme).

Cas 7

La descente d'alpage précoce liée au manque de précipitations, est compensée par la valorisation d'un **sous-bois ombragé à la descente**, permettant d'attendre les précipitations d'automne. Bien que minoritaire, **cette ressource est centrale dans la résilience de cet élevage**.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Une grande diversité de milieux est mobilisée dans les cas étudiés : des espaces pastoraux (**pelouses, milieux humides...**), parfois à proximité du siège d'exploitation mais parfois à l'autre bout du département, ainsi que d'autres zones moins habituelles telles que des **bords de cours d'eau, des sous-bois, des prés-vergers, des broussailles**, des zones rocailleuses pentues qui peuvent être utilement mobilisées. La contribution des nouvelles surfaces pastorales à l'alimentation des troupeaux varie beaucoup selon leur qualité/productivité, leur conditions de pâturages (alpages parfois difficiles), des zones plus ou moins sécurisées (ex : sous-bois sensibles à la prédation), l'accès à l'eau... **Ces conditions comptent au moins autant que le nombre d'hectares mobilisés**.



Les modifications du système d'élevage

influencent également fortement sur la mobilisation des ressources. La modification de la période de **mises-bas (3;6;10)** peut présenter un réel levier pour **mieux valoriser les périodes de pousse de l'herbe**. D'autres adaptations de pratiques d'élevage telles que la modification des **parcours, des dates de montée et descente d'estive (7)**, le **refend de parcs** permettent également de jouer sur la mobilisation des ressources.

Freins et leviers identifiés

- **L'accès au foncier, et/ou sa précarité** (notamment dans les zones intermédiaires) sont des freins majeurs à la mise en œuvre et/ou la **pérennisation de ces adaptations** de pratiques. Cependant, plusieurs **leviers** peuvent permettre d'y répondre, comme **l'implication des collectivités (8)**, des outils comme les **bourses d'alpage**, l'intégration de **collectifs (5;12)**.
- La **prédation** peut constituer un choc en elle-même, ou un frein à la mise en place d'adaptations de pratiques, dans la mesure où certaines zones ont un risque de prédation accru (ex : sous-bois).
- De la même manière, la **main d'œuvre** peut être un frein (**3;6**), et une vigilance doit être apportée à cet aspect (cf page 4).

Adaptation interannuelle

L'**observation de la ressource** reste à ne pas négliger pour raisonner annuellement les différentes marges de manœuvre mobilisables : **taille du troupeau, durée de l'estive, période de pâturage, charge instantanée...**

La **pérennité** de la contribution de ces surfaces à l'alimentation dans le temps dépendra des pratiques d'élevage : le maintien du potentiel de production des surfaces réouvertes dépend de la pression de pâturage. La **sensibilité** des milieux pastoraux aux aléas climatiques dépend également des pratiques de conduite d'élevage. Leur **résilience** est une combinaison de ces facteurs.

Les chocs et plus en plus fréquents nécessitent une adaptation nouvelle de la production et de résilience des élevages pour maintenir leur

APPROCHE ÉCONOMIQUE

Les adaptations de pratiques sont analysées à partir du bilan partiel AVANT et APRES ou par l'analyse du coût de production. Les systèmes sont affectés par des combinaisons de chocs et mettent en œuvre des combinaisons d'évolution de pratiques. Il est par conséquent difficile d'isoler l'impact d'un seul facteur de changement.

Réduction des coûts de production



La mobilisation de ressources pastorales permet le plus souvent de réduire les coûts de production (cas 8) : réduction d'achat de fourrages ou de concentrés (10), de coût de bâtiment... Plus ou moins compensés par des coût de salariat ou d'investissement. Des pratiques demandent parfois des investissements matériels (traite mobile 2) ou de temps de travail (1;7) qui peuvent être très importants dans le cas d'alpages laitiers (2).



Amélioration des produits

On observe des cas d'améliorations techniques (prolificité (10)). Sur certaines fermes, les produits sont mieux valorisés (3), selon les choix de commercialisation de l'éleveur (Beaufort (4); agneau d'alpage (6); bio en vente directe (10)). Dans certaines exploitations enquêtées, les surfaces supplémentaires peuvent permettre d'augmenter (2;3;4;8;12) et/ou de maintenir le nombre d'animaux.

Amélioration du résultat

« Les aides calamités donnent un coup de main en trésorerie, mais il va falloir s'adapter » Géraud

L'amélioration du résultat économique est d'autant plus forte lorsque les surfaces bénéficient d'aides PAC (DPB 1;2;3;9 / MAEC 2 / AB 10), et/ou des aides d'investissement (PPT ou PCAE 2;9;10).

Mais l'intérêt économique subsiste y compris sans les aides.

D'autres cas montrent des changements de pratiques qui ont un impact économique négatif : abandon ou moindre utilisation de surfaces pastorales pour des questions de prédation (6); apport de fourrage complémentaire en raison des aléas climatiques (7;11).



Evaluation de la rentabilité d'une pratique

La rentabilité de la pratique pastorale est démontrée dans 7 cas (1;2;4;5;8;9;10).

La rentabilité de travaux de réouverture (9), de refend de parc (10), d'intégration de collectifs (8;12) sont démontrées.

On a également évalué le seuil de production nécessaire pour que la mise en alpage d'une vache laitière soit rentable (4).

aléas de fréquents de capacités d'adaptation pour système.

Création d'emploi

L'accès à des surfaces pastorales a parfois permis l'installation et parfois la professionnalisation de l'exploitation jusqu'à alors obligée de maintenir une double activité pour assurer un revenu (3). Ces surfaces contribuent par conséquent au renouvellement et à la pérennisation des systèmes d'élevage de montagne. Certaines adaptations conduisent à l'emploi de salarié (8). Les mises en pension (4) confortent les systèmes des éleveurs qui accueillent ces animaux.



Sécurisation économique

Au-delà des résultats économiques, les systèmes pastoraux font preuve de résilience avec des marges de manœuvre face aux aléas climatiques. Des exploitations se sont maintenues grâce à des surfaces pastorales qui apportent l'autonomie fourragère (5) et auraient cessé leur activité ou auraient dû décapitaliser (3;12). La valorisation des produits par les Signes de Qualité (AOP, IGP, Label Rouge...) augmente la résilience des systèmes (4). L'augmentation (1;2;3;4;8) ou la diminution du nombre d'animaux permet une optimisation de la ressource pastorale. Ces adaptations visent à conforter l'économie des exploitations.

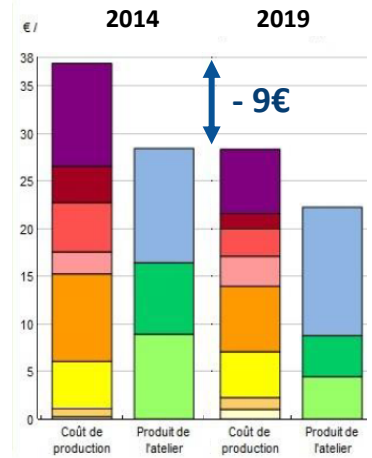
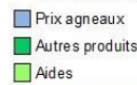
« Sans la mise en estive, j'aurai dû diminuer le nombre de vaches et baisser ma rémunération » Julien

Cas 8

Coût de production total



Produit total



La comparaison économique entre 2014 et 2019 fait apparaître une diminution des charges de 9€/kg carcasse d'agneau (et des produits). Le bilan économique global est positif.

IMPACT DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES...

... sur l'organisation du travail



Lors de mise en pension ou d'alpages collectifs, le changement de pratique permet de **libérer du temps** pour les fenaisons, les travaux des champs mais aussi la famille et les loisirs (4;5;12).



Dans d'autres cas, la pratique pastorale est très **chronophage** sur des alpages aux conditions de travail difficiles (2;3), sur des zones pastorales périurbaines (morcellement foncier, déplacements), ou dans le cas de besoins importants en gardiennage ou surveillance des agnelages (6;7;10).

« La mise en pension me permet de réduire mon temps de travail pour réaliser les foins dans des conditions plus sereines et de profiter de ma famille. »
Thibaud

« Avant de récupérer l'alpage, la gestion de la ressource en pâture était devenue trop stressante » Eric

... sur le système d'alimentation



Des surfaces pastorales supplémentaires permettent le **maintien de certains systèmes** ou apportent les **marges de manœuvre** nécessaires pour faire face aux aléas climatiques. Elles peuvent également permettre de délester les surfaces plus productives de l'exploitation et éviter le surpâturage. Elles améliorent l'**autonomie fourragère** de l'exploitation.



... sur l'environnement



Les pratiques pastorales de manière générale permettent la réduction **d'intrants** et la valorisation de **ressources locales** ne nécessitant pas de transport de fourrages (le bilan est positif malgré le transport d'animaux parfois nécessaire). La mobilisation de nouvelles surfaces pastorales participe à la création d'une mosaïque de milieux favorables à une **diversité d'habitats** et donc d'espèces (9;10). Les pratiques pastorales permettent **l'entretien de surfaces sensibles** (bords de cours d'eau, 8), et la **lutte contre des espèces invasives** comme l'ambrosie (8). L'optimisation du pâturage permet **d'éviter l'embroussaillage**. La réouverture de milieux contribue à l'accessibilité et à **l'ouverture des paysages** (9). Ces pratiques contribuent également à la **lutte contre l'incendie** (7;9).

Par ailleurs, la remobilisation pastorale de surfaces sensibles nécessite un accompagnement spécifique (ex : MAEC 2) pour adapter les pratiques à cette sensibilité environnementale.

« Je suis content de rendre un service à la société en participant à la lutte contre l'ambrosie » Frédéric

Quand la pression foncière est forte (2;12), conjuguée à des sécheresses réduisant le potentiel de ressources, l'adaptation aux aléas climatiques peut passer par une **intensification des pratiques** sur d'autres surfaces de l'exploitation, souvent plus productives.

CONCLUSION Les systèmes agro-pastoraux font face à de nombreux chocs et ont donc recours à différentes stratégies d'adaptation. L'augmentation des surfaces pâturées et les changements de conduite peuvent permettre une augmentation de la résilience des exploitations face aux aléas. Il faut toutefois veiller à la pérennité des modifications des systèmes qui peuvent engendrer des changements importants dans l'organisation du travail. De plus, si les pratiques pastorales permettent globalement d'améliorer la résilience aux aléas, en sécurisant les systèmes par une marge de manœuvre nécessaire ; lorsque les systèmes doivent faire face à une combinaison de chocs : prédation, pression foncière, en plus des aléas climatiques, l'équilibre peut rester difficile à trouver. Les systèmes affectés à la fois par le changement climatique et la prédation, rencontrent des difficultés pour maintenir leurs pratiques pastorales. Ces systèmes résistent mais diminuent leur degré de pastoralité. Les chocs et aléas de plus en plus fréquents obligent les éleveurs à adapter leurs systèmes avant même que la recherche ne puisse proposer des solutions testées et vérifiées. Toutefois, si tous les cas de figure ne permettent pas des adaptations pastorales, un accompagnement technique peut aider à la réflexion et à évaluer les différentes évolutions de pratique. Le partage de connaissance sur les évolutions de pratiques repérées participe à enrichir les référentiels pour l'avenir.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité